

Fabrice GOUENNOU
Président SPV du Menez
160 Route de Ti Ar Menez
29 470 Plougastel-Daoulas

Monsieur Louis LE FRANC
Préfet du Finistère
Préfecture du Finistère
42 Boulevard Dupleix
29 000 Quimper

Plougastel-Daoulas, mardi 14 octobre 2025

Objet : Retrait du dossier DDAE chaufferie CSR Plougastel-Daoulas porté par SPV du Menez

Monsieur le préfet,

Je vous informe de ma décision de retirer le dossier de demande d'autorisation relatif à l'installation relevant de la rubrique ICPE 2971, en cours de procédure de consultation du public.

Le projet s'inscrit dans la continuité des ambitions environnementales portées par le site depuis vingt ans. En effet, j'ai toujours cherché à réduire l'impact environnemental de nos installations en mettant en place une démarche volontaire et ambitieuse de transition énergétique.

Je souhaite également souligner que le dossier transmis aux services de l'État est complet et particulièrement étoffé. Les services consultés n'ont relevé aucun point bloquant et l'ensemble de la procédure d'instruction a été strictement respectée. Ces éléments traduisent la qualité du travail de préparation mené et la solidité technique du projet.

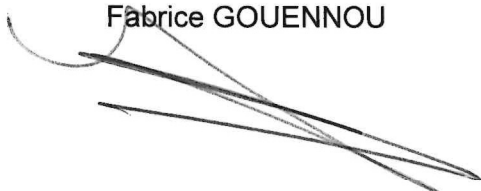
Cependant, lors de la réunion publique qui s'est tenue le 8 octobre 2025 à Plougastel-Daoulas, une partie de la population a exprimé certaines inquiétudes et formulé de nombreuses interrogations sur les impacts du projet. Bien que ces préoccupations soient légitimes et méritent une réponse approfondie permettant de rétablir une information claire et objective, le cadre réglementaire actuel ne nous permet pas de prolonger la durée d'instruction afin d'y répondre de manière satisfaisante avant la clôture de la consultation.

Dans ces conditions, et dans un souci de transparence et de responsabilité vis-à-vis du public, j'ai pris la décision de retirer le dossier. J'engage une réflexion sur son évolution et le devenir du projet.

Je reste naturellement à la disposition des services de l'État pour convenir des suites à donner à cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Fabrice GOUENNOU



Copies :

Monsieur Dominique CAP : Maire de Plougastel-Daoulas

Madame Nathalie GODET : Maire de Loperhet

Monsieur Fabrice JACOB : Maire de Guipavas

Monsieur Laurent PERON : Maire du Relecq-Kerhuon

Madame Sylvie COULOIGNER : Commissaire enquêtrice